

Conférence nationale sur l'évaluation des élèves

-

CSE du 8 octobre 2014

Contribution de l'UNEF

Intervention de Paul Bernardet, représentant de l'UNEF au CSE du 08.10.14

L'UNEF se félicite de la poursuite du chantier de la réforme de l'évaluation par Mme la Ministre. L'évaluation en France, sous couvert de « mérite républicain » et « d'égalité des chances », provoque bien au contraire une reproduction sociale qui fait de notre école une des plus inégalitaires des pays de l'OCDE. La raison en est simple : en cherchant à classer plutôt qu'à faire progresser, ce sont les critères d'une partie favorisée de la population qui s'imposent, dont l'acquisition est inégalement accessible, et n'est que restrictive dans ce qu'ils révèlent des connaissances et capacités de chacun.

La poursuite du chantier de la réforme de l'évaluation est donc déterminante pour la réduction des inégalités dans notre pays.

Pour autant, l'UNEF souhaite à l'occasion de ce CSE manifester son inquiétude à deux égards. La question de l'évaluation et de la pédagogie comme leviers de la réussite de tous et de l'égalité ne saurait en effet s'arrêter au baccalauréat. Les jeunes qui échouent à l'université sont issus des mêmes milieux que ceux qui échouent au primaire, au collège et au lycée. Là aussi, la pédagogie et l'évaluation sont déterminants : la première se résume trop souvent à des amphis surbondés, et la seconde à un examen final, couperet de par sa nature. Il est évident que les étudiants venant des classes populaires, moins dotés financièrement et culturellement, sont les premiers à subir les effets de cette « pédagogie ». C'est ce que révèlent d'ailleurs les chiffres sur la réussite des « Repères statistiques » cette année encore.

Le premier motif d'inquiétudes de l'UNEF réside donc dans la question budgétaire. Malgré une stabilisation apparente de la dotation, les mécanismes structurels et l'évolution des effectifs vont accentuer les difficultés budgétaires des universités, déjà très importantes. C'est ce que révèlent, dès la rentrée, les mobilisations des étudiants à Toulouse, où les professeurs refusent de faire cours pour cause d'effectifs trop importants, ou encore à Créteil, où la suppression de la filière de philosophie n'a été évitée que par la mobilisation des étudiants. L'UNEF s'est récemment félicitée des annonces de Mme la Ministre et de Mme la Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur de la volonté de faire évoluer la pédagogie à l'université ; mais nous avons cependant aussi alerté sur le fait que sans moyens supplémentaires, elle demeurerait un vœu pieux.

Le second motif concerne la question de la sélection à l'université. Face aux difficultés budgétaires, certains présidents d'universités et courants idéologiques en profitent pour remettre sur le devant de la table un sujet qu'il leur est cher : empêcher l'accès libre à l'enseignement supérieur. L'UNEF rappelle que toute forme de sélection viendrait là aussi frapper avant tous les étudiants issus des classes les moins favorisées de par le manque d'information et les codes qui sont exigés déjà aujourd'hui dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur. L'UNEF demande que la ministre ne laisse pas ce débat prendre en crédibilité.

Une politique qui reformerait la pédagogie et l'évaluation au primaire et secondaire sans poursuivre l'effort de démocratisation dans l'enseignement supérieur serait donc incohérente. Alors que le diplôme demeure la plus forte protection contre le chômage, c'est jusqu'au niveau master qu'il faut amener l'ensemble des jeunes.